



Objectifs de la formation

Par cette formation, il s'agit de pouvoir accueillir les proches des victimes décédées et également les victimes qui, suite à une infraction, sont confrontées à un deuil non-traumatique plus ancien ou récent.

Former des intervenants des associations d'aide aux victimes (juristes, psychologues, bénévoles) à la connaissance des étapes du deuil, à l'impact d'un deuil traumatique et également aux répercussions d'une agression ou d'une infraction sur le processus de deuil.

Public

Toute personne ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes.

Prérequis

Connaître les conséquences de l'infraction sur une victime.

Contenu

- Théorie sur le deuil
 - Processus de deuil
 - Réflexion autour de schémas permettant d'appréhender la complexité du processus
- Mise en situation autour d'une situation vécue ou rencontrée afin de mieux comprendre les différents parcours
 - Le deuil traumatique
 - Échanges théoriques et pratiques sur les pratiques et les dynamiques de deuil
 - Réflexions sur le cadre, les relais
 - Représentations et théories sur le deuil normal, le deuil compliqué, le deuil pathologique
 - Deuil et culpabilité
 - Les rituels : pratiques et utilité
 - Échanges sur situations

12 stagiaires maximum

Durée en heures

2 jours = 12 heures

Date et lieu

Paris

les 19 et 20 juin 2019

Formation animée par :

Betty Saada – psychanalyste et formatrice au Centre de formation de la Fondation Croix Saint-Simon

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, échanges sur différentes thématiques professionnelles et personnelles, cas pratiques.

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 250 €
- Partenaires : 350 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation.